Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 137 (1992)

Heft: 5

Artikel: A propos du FA-18

Autor: Lüthy, Pierre-André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos du FA-18

Bien que de nombreuses personnalités se soient déja exprimées sur le sujet, je crois utile d'apporter au débat ma modeste contribution de citoyen. Je tenterai, ainsi, de le recentrer, tant il me paraît qu'il est en train de déraper. Car, en somme, de quoi s'agit-il?

Appartenant à une communauté pour le moment encore enviable, je suis d'avis que la question dépasse la seule argumentation relative au coût ou au type d'avion à choisir, mais bien plutôt au fait de savoir si une défense doit être crédible ou ne pas être.

Une défense ne se justifie que dans le cas où le risque d'agression existe (pardonnez-moi cette lapalissade). Or, si l'on en croit M. Mitterrand (faut-il le rapeller? chef d'Etat socialiste), la possibilité de conflits armés sur sol européen est bien réelle, puisque, pour tenter d'y remédier, il propose une sorte de Confédération d'Etats. De plus, l'histoire démontre que la montée des nationalismes et la multiplication de frontières artificielles tenant peu compte des ethnies et imparfaitement des aspirations de fortes minorités transplantées par les bouleversements de la première moitié de ce siècle, représentent des facteurs bellicistes essentiels. Comme il a fallu des décennies pour stabiliser tant soit peu l'Europe par le règne bicéphale d'une certaine terreur réciproque, il est objectif de penser que le calme profond, fondé sur d'autres principes, n'est pas pour demain...

Une défense crédible est donc indispensable pour longtemps encore. Toutefois, une défense n'est crédible, donc dissuasive que dans la mesure où ses chances d'assumer ses missions sont effectives. Ce n'est plus le cas si les forces terrestres indispensables à la maîtrise du terrain ne sont pas dotées d'une protection sûre

dans la troisième dimension. La guerre du Golfe l'a clairement démontré.

Ne nous berçons donc pas d'illusions. De jour, comme de nuit, nos chars notre artillerie et surtout nos fantassins, livrés à eux-mêmes, ne peuvent plus se mouvoir; de plus, ils sont suicidairement exposés dans leurs positions statiques. Cette vision d'apocalypse ne peut s'effacer que par l'apparition dans notre ciel d'avions performants, qui permettront à nos biffins, charistes et autres artilleurs, de faire preuve de la flexibilité et de la mobilité indispensable à la réalisation de la doctrine «Armée 95».

D'aucuns rétorqueront, avec mauvaise foi, que nous avons un parc aérien déjà bien étoffé, en omettant de mentionner qu'il est désuet. Bien sûr, la rusticité peut être, parfois, «payante» au sol, où les possibilités de combler un handicap de portée d'arme par un placement judicieux existent. Mais quand il s'agit d'engager des moyens dans la troisième dimension, les zones bâties, forêts et autres couverts se font rares, ce qui change radicalement les données du problème. La défense du territoire n'est donc possible que par la conjugaison de forces terrestres mobiles, protégées et appuyées d'en-haut par des avions performants et fiables.

Concernant le type d'avion, je crois que nous pouvons faire confiance aux experts qui ont mené des essais poussés et sérieux. Quant à ceux qui prétendent que le *Mig-29* serait plus avantageux, je me permets de leur livrer deux éléments de réflexion:

- a) Achète-t-on sérieusement à une entreprise en faillite (qualité, maintenance...)?
- b) L'ex-URSS a déclaré vouloir vendre plus de 1000 aéronefs. Mais à qui? Et jusqu'à quel point de divulgation technologique? A notre époque, nul n'ignore les

risques de «virus» informatiques, à même de paralyser tout appareil fortement informatisé.

Je concluerai donc en espérant que la «politique politicienne» s'estompe au profit du bon sens. Parce que, au-delà de l'achat de *F-18*, c'est la crédibilité de notre

défense qui est en cause et, à cette époque de troubles sous-jacents où l'on voit réapparaître l'Europe du début du siècle, il serait irresponsable de renoncer à une protection efficace.

> Pierre-André Lüthy, Boudry

